


**COMPETITION NEXT DANCE**

**Tous styles de danse**

**SOLO – DUO – GROUPE**

# DIMANCHE 4 AVRIL 2027 – 14H

**Espace Jean VILAR**

**Place Charles De Gaulles**

**69250 Neuville s/s**

**Renseignements : nextdance01@gmail.com – 06.98.78.70.27**

**Inscriptions avant le 14 Mars 2027 :**

**Via HELLOASSO Facebook et Instagram**

**Nous nous réservons le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite,**

**si le nombre maximum d'inscrits est atteint.**

- **Règlement**
- **Autorisation Droit d'images et Premiers secours + Frais participation**
- **Prize Money**

**REGLEMENT**

La compétition **NEXT DANCE** est ouverte aux danseurs amateurs et professionnels tous styles de danse confondues (Hip-Hop, Girly, Ragga, Rock sauté groupe/Duo, Danse de couple Latino, Modern' Jazz, Contemporain, Danse Orientale, Bollywood, …).

Les accessoires sont autorisés dans les chorégraphies à partir du moment où cela ne blesse ni les danseurs, ni les membres du Jury, ni les spectateurs. Tout accessoire inflammable n'est pas autorisé.

Les participants seront jugés par des professionnels de la danse, qui est seul à délibérer et son jugement reste souverain. Le jury se réserve le droit de reclasser un candidat.

Un candidat peut se présenter en solo, duo et groupe mais pas deux fois dans une même catégorie.

Pour les duos et groupes, il sera tenu compte de la moyenne d'âges des candidats pour déterminer la catégorie.

Chaque participant devra fournir une photocopie d'une pièce d'identité ou livret de famille par mail à nextdance01@gmail.com.

La responsabilité de l'organisation et celle de son équipe ne pourra être engagée, ainsi que celle des dirigeants du complexe sportif pour tous préjudice corporel ou matériel causé à toute personne, ou subi par elle, y compris les candidats et leurs accompagnants tant au cours des déplacements occasionnés par la compétition.

Sauf annulation de la compétition, les frais d'inscriptions ne pourront être remboursés.

En cas de perte ou de vol, l'organisation du concours décline toute responsabilité.

Les musiques devront être envoyé par mail avant le 14 Mars 2027 (prévoir une solution de secours : USB, …)

Dimension de la scène 13 x 7,5 m

**Différentes catégories seront distinguées** :

**ENFANT** : SOLO / DUO / GROUPE (Âge Maxi 12 ans)

- Solo/Duo Entre 1 minutes 30 et 2 minutes – Groupe Entre 2 minutes et 3 minutes

**ADO** : SOLO /DUO / GROUPE (Âge Maxi 16 ans)

- Solo / Duo Entre 2 minutes et 2 minutes 30 - Groupe Entre 2 minutes 30 et 3 minutes

**ADULTE** : SOLO / DUO / GROUPE (Âge Maxi illimité)

- Solo/Duo Entre 2 minutes et 2 minutes 30 - Groupe Entre 2 minutes 45 et 3 minutes

## AUTORISATION / DROIT IMAGE

En vous inscrivant au concours « NEXT DANCE » du 4/04/2027, vous déclarez avoir **pris connaissance du règlement intérieur.**

Vous acceptez que l'association SCHOOL DANCE **puisse utiliser et diffuser votre image ou celle de votre enfant précité dans le cadre du concours** :

Sur support papier, page Facebook, Instagram, site internet de NEXT DANCE et SCHOOL DANCE

Vous autorisez les organisateurs à prendre toutes mesures utiles et nécessaires en cas d'accident et **A FAIRE APPEL A UN MEDECIN ou AUX SAPPEURS POMPIERS ou EVACUATIONS SUR L'HOPITAL le plus proche.**

L'association SCHOOL DANCE décline toute responsabilité en dehors des passages.

## PRIZE MONEY

A la fin du concours, les membres du jury remettront sur scène un chèque d'un montant de 500€ (Cinq cent euros) au(x) danseur(s) gagnant(s) après délibération.

Le chèque sera envoyé à l'école de danse qui représente le(s) danseur(s) après signature du document de déclaration de remise de prix.

Le Prize Money devra être réclamé sous un délai de 2 mois à compter de la date du 4 Avril 2027. Passé ce délai la somme sera réputé non récupérable.

**Association SCHOOL DANCE TREVOUX**

nextdance01@gmail.com

06.98.78.70.27